



**REGLEMENTATION REGIONALE
COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME**

Saison 2024

VTT CROSS COUNTRY

CHALLENGE R JEUNES

COUPE D'ILE DE FRANCE JEUNES

(Mis à jour le 20/02/2024)

REGLEMENT ET CAHIER DES CHARGES

Challenge R Jeunes et Coupe d'Ile de France VTT Jeunes Cross-country 2024

Table des matières

1. Définition.....	3
2. Participation et catégories	3
3. Engagements et émargement.....	4
4. Parcours et durée de course	5
5. Matériels et assistance technique.....	5
6. Equipement.....	5
7. Départs	6
8. Ravitaillement	6
9. Réglementation de course	6
10. Classements et récompenses.....	6
11. Classement final de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes.....	7
12. Réclamations	8
Annexe 1 : Barème des points individuels et par équipes	9
Annexe 2 : Autorisation parentale pour les mineurs	10

1. Définition

Les épreuves retenues sont détaillées dans le calendrier régional :
https://www.cif-ffc.fr/menuCif/calendriers/Calendrier_VTT_2024.pdf.

Ces épreuves sont protégées, c'est à dire qu'aucune autre épreuve de VTT XCO Jeunes ne doit être organisée en Ile de France ces jours-là.

Les épreuves sont la propriété de leurs organisateurs.

Tout coureur qui prend part aux épreuves est censé connaître ce règlement et doit se soumettre à ses prescriptions sans réserve. Le règlement est consultable en version papier pour chaque épreuve au bureau des arbitres. La méconnaissance du règlement ne peut pas être admise comme excuse.

La seule autorité compétente pour l'application de ce règlement est celle du collège des arbitres

Six épreuves constituent la Coupe d'Ile de France de VTT Jeunes 2024. Deux disciplines du VTT doivent si possible être présentées aux coureurs. Seule l'épreuve de VTT Cross-country Olympique (XCO) compte dans le classement.

La deuxième discipline, proposée à titre ludique et de pratique variée, reste au choix de l'organisateur (parcours trialisant, descendant ou dual slalom). Lorsque proposée, tous les coureurs devront s'y essayer, toutefois, elle ne comptera pas dans les classements. Ceci est fait dans le but d'améliorer les capacités techniques des jeunes pratiquants VTT.

Les épreuves sont réparties indifféremment sur les départements du Comité de l'Ile de France.

Le Comité de l'Ile de France met en compétition le Challenge R d'Ile de France de VTT Cross-Country Olympique (XCO) 2024. Epreuve réservée aux jeunes.

2. Participation et catégories

Les épreuves sont ouvertes aux détenteurs d'une licence FFC.

Les épreuves peuvent également être ouvertes aux non licenciés FFC si l'organisateur le souhaite. Dans ce cas, du fait de l'absence de couverture « garantie dommage corporel » pour les non licenciés FFC, l'organisateur s'engage à souscrire auprès de l'assureur fédéral GRAS SAVOYE une assurance complémentaire « participant occasionnel option 1 » ou équivalent.

Les catégories participantes à la Coupe d'Ile de France sont les suivantes :

Catégories	Âges	Année de naissance
U7	5/6 ans	2018/2019
U9	7/8 ans	2016/2017
U11	9/10 ans	2014/2015
U13	11/12 ans	2012/2013
U15	13/14 ans	2010/2011

Le sur-classement n'est pas admis

Les licenciés FFC, d'un club du Comité d'Ile de France FFC peuvent seuls, prétendre au podium du

Challenge R d'Ile de France de VTT XCO à la condition qu'ils aient participé à au moins 1 manche de la Coupe d'Ile de France VTT jeunes organisée avant le Challenge R de VTT XCO.

Les catégories participantes Challenge R sont les suivantes :

Catégories	Âges	Année de naissance
U7	5/6 ans	2018/2019
U9	7/8 ans	2016/2017
U11	9/10 ans	2014/2015
U13	11/12 ans	2012/2013

3. Engagements et émargement

Les tarifs d'engagement applicables sont les derniers tarifs validés par le comité régional IDF FFC (9 sept 2023 pour la saison 2024). Ils sont disponibles sur le site du comité IDF <https://www.cif-ffc.fr/>*. * https://www.cif-ffc.fr/menuCif/tarifs/Tarifcation_saison_2024_v3.pdf

Ils sont de

- 5€ pour les catégories U7 à U13 licenciés FFC
- 13€ pour les catégories U15 licenciés FFC

2€ supplémentaires pour les non licenciés FFC

2€ supplémentaires d'engagement sur place

1€ sera prélevé sur chaque engagement afin d'aider au financement du déplacement au Trophée de France des Jeunes Vététistes

L'engagement doit se faire 4 jours francs avant l'épreuve :

- Pour les licenciés FFC via le site fédéral (<http://maj.ffc.fr/maj/>).
- Pour les non licenciés FFC par courrier postal (caché de la poste faisant foi) adressé au club organisateur.

Pour les mineurs, une personne titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du questionnaire de santé (Cerfa 1599-01 questionnaire de santé). Dans le cas contraire, et en cas d'une ou plusieurs réponses positives, devra être produit un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de six mois.

Seuls les licenciés FFC peuvent procéder à un engagement sur place le jour de l'épreuve. Dans ce cas l'engagement est majoré (au bénéfice de l'organisateur) et le coureur est placé en fin de grille de sa vague de départ **sans possibilité de reclassement**.

Tout engagement d'un non licencié FFC, parvenu à l'organisateur sans son règlement est nul.

Les détenteurs d'une licence FFC sans certificat doivent également présenter un certificat médical.

Les coureurs doivent obligatoirement présenter leur licence ou leur pièce d'identité avant émargement de la feuille d'engagement et les non licenciés mineurs une autorisation parentale (voir modèle en annexe). La feuille d'émargement devra être remise au commissaire de course.

Pour des raisons organisationnelles ou sanitaires, il peut être procédé à une remise des dossards groupés par club au représentant désigné (président, responsable club)

Il importerait à celui-ci de contrôler la bonne attribution des plaques et le retour après course de celles-

ci.

Les coureurs doivent porter obligatoirement de façon très lisible une plaque de cadre sans la détériorer, ni la détruire. Une caution de 5 euros pourra être demandée.

Le coureur ne rendant pas sa plaque ou l'ayant volontairement dégradée sera pénalisé de 5 euros.
Caution non rendue ou facturé au club du compétiteur

4. Parcours et durée de course

Les parcours VTT XCO présentent une variété de terrains permettant de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Les durées de courses doivent s'inscrire dans les fourchettes suivantes selon les catégories. Les distances sont indicatives et varient selon le dénivelé :

Catégories	Temps minimum	Temps maximum	Distance (à titre indicatif)
U7	5 min	10 min	1 km
U9	10 min	15 min	2 km
U11	15 min	20 min	3 à 4 km
U13	20 min	30 min	6 à 8 km
U15 (Coupe IDF seulement)	30 min	45 min	8 à 10 km

Les parcours n'ont pas de boucles répétitives de moins de 0,500 km et n'excèdent pas 3,5 km.

Les arbitres peuvent décider d'une heure maximum d'arrêt de course et arrêteront tous les coureurs doublés après l'arrivée du vainqueur.

Les coureurs sont considérés en course jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée. Ils ne doivent en aucun cas faire demi-tour après l'arrivée et franchir à nouveau la ligne sous peine de déclassement.

5. Matériels et assistance technique

Seuls sont admis les vélos de type VTT.

Les roues doivent impérativement avoir un diamètre ne dépassant pas 29 pouces. Les extrémités du cintre doivent être bouchées.

Le changement de vélo ou de roue pendant la course est interdit.

L'assistance technique est interdite.

En cas de litige, un contrôle pourra être effectué par un commissaire dans la zone d'arrivée.

6. Equipement

Le port d'un casque à coque rigide, avec la jugulaire attachée est obligatoire pendant toute la durée des épreuves et à l'entraînement.

Le port de gants est obligatoire, le port de lunettes est recommandé.

Les coureurs licenciés devront porter leur maillot de club.

7. Départs

Pour la première manche de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes, les plaques de cintre des coureurs seront attribuées sur décision du collège arbitral. Pour les manches suivantes, les plaques de cintre des coureurs seront attribuées dans l'ordre du classement général après la manche précédente.

Les coureurs seront placés sur la grille de départ dans l'ordre des plaques de cintre.

Les coureurs non classés dans la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes en cours partiront après les coureurs classés en Coupe d'Ile de France VTT Jeunes dans l'ordre d'arrivée des engagements.

Quel que soit leur classement les coureurs engagés sur place seront rétrogradés en dernière ligne.

Pour le Challenge R, les coureurs sont placés sur la grille de départ dans l'ordre des classements généraux de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes en cours. Les coureurs non classés FFC partiront après les coureurs classés en Coupe d'Ile de France VTT Jeunes dans l'ordre d'arrivée des engagements, ensuite les non licenciés, les engagés sur place.

8. Ravitaillement

Le ravitaillement est interdit pour toutes les catégories (U7 à U15).

Pour les catégories U13 et U15, le port d'un bidon est autorisé.

Un ravitaillement peut être autorisé exceptionnellement en cas de conditions climatiques extrêmes (canicule, ...) par décision du collège des arbitres.

9. Réglementation de course

Tout coureur rattrapé par un autre coureur doit céder le passage sous peine de pénalités en temps.

Le coureur est mis hors course pour :

- Changement de vélo ou de roues
- Assistance matérielle reçue de l'extérieur
- Prise de raccourcis ou non-respect du parcours
- Circulation en sens inverse du parcours
- Absence à un contrôle de passage
- Absence de port du casque, des gants, ou jugulaire détachée

Toute attitude jugée antisportive (non-respect des autres coureurs, propos injurieux envers les organisateurs ou les commissaires) entraîne la mise hors course et une pénalité de 100 points.

10. Classements et récompenses

A l'issue de chaque épreuve sont établis les classements individuels suivants :

- U7 M
- U7 W
- U9 M

- U9 W
- U11 M
- U11 W
- U13 M
- U13 W
- U15 M pour la Coupe d'Iles de France
- U15 W pour la Coupe d'Ile de France

Les classements de chaque manche de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes ainsi les classements du Challenge R seront affichés et signés, par le secrétaire de course ou l'arbitre à l'arrivée, avec mention de l'heure d'affichage, sous réserve des rapports des signaleurs.

Les coureurs se présentent au podium en tenue de course, sans bandeau ni lunettes.

Seuls reçoivent leurs récompenses les coureurs présents à la cérémonie protocolaire, toute absence à la cérémonie protocolaire est pénalisée de 80 points en sur la Coupe d'Ile de France.

Pour chaque épreuve de la Coupe d'Ile de France ainsi qu'au Challenge R, l'organisateur attribue des récompenses (coupes, trophées ou médailles) :

- Aux trois premiers de chaque catégorie
- Au club vainqueur du prix d'équipe
- L'attribution d'un bouquet ou d'une composition florale au premier(e) de chaque catégorie est souhaitable

Des trophées, lots et bouquets éco-responsables sont souhaitables

Lors de chaque manche et pour chaque catégorie, les points sont attribués en fonction de la place obtenue selon le barème présent en annexe.

Pour chaque manche ainsi qu'au Challenge R, l'organisateur attribue un prix d'équipe.

Le classement par équipe est calculé par l'addition des places de 4 coureurs licenciés FFC d'un même club dans 3 catégories au minimum et qui ont au minimum 3 partants par épreuve. Il ne sera pris en compte qu'un seul coureur dans la catégorie Pré licencié. Le club qui totalise le moins de points est déclaré vainqueur.

En cas d'égalité c'est la meilleure place qui est prépondérante.

Pour chaque manche, les équipes se voient attribuer des points d'équipes selon leur classement par équipe (barème en annexe) de la 1^{ère} à la 10^{ème} place qui permettront d'établir le classement final des équipes lors de la dernière manche de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes.

Les classements et les résultats de chaque manche de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes seront publiés au plus tard 48h après la fin de l'épreuve sur le site régional : <https://www.cif-ffc.fr/menuCif/resultats/eprdateresultvtt1.php>.

11. Classement final de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes

Des points sont attribués dans chaque catégorie à tous les coureurs selon le barème en annexe, à leur place réelle du classement individuel (comprenant les non licenciés FFC) à l'issue de chaque manche.

Le classement général final tient compte des meilleurs résultats en points obtenus, en fonction du nombre d'épreuves organisées sur la saison :

- 7 ou 8 manches effectives réalisées = 2 jokers

- 5 ou 6 manches effectives organisées = 1 joker
- 4 manches et moins effectives organisées, pas de joker

En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du nombre des places de 1^{er} puis 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} etc. (sur l'ensemble des manches). Enfin, c'est le résultat de la dernière épreuve qui départagera les irréductibles ex-æquo.

Pour le classement général final par équipes, il n'y a pas de manche joker. Le classement final récompensera les 3 équipes ayant marqué le plus de points au cours de la saison. Le Comité de l'Ile de France prévoit dans chaque catégorie la remise de Coupes ou trophées ou médailles aux 3 premiers de chaque catégorie. Ceci est à la charge de la CRVTT.

En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du nombre des places de 1^{er}, puis 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} etc. (sur l'ensemble des manches). Enfin, c'est le résultat de la dernière manche qui départagera les irréductibles ex-aequo.

12. Réclamations

Les réclamations d'un coureur concernant le déroulement de l'épreuve, les comportements des autres coureurs ou le classement doivent préférentiellement être déposées par écrit, signées auprès des arbitres dès l'arrivée de la course. Les réclamations peuvent également être transmises par mail au comité régional iledefrance@ffc.fr jusqu'à 48 heures après la publication des résultats sur le site régional (article 10).

Se reporter au règlement FFC en cas de règlements non exposés.

Mis à jour le 20/02/2024

Annexe 1 : Barème des points individuels et par équipes

Barème individuel applicable aux manches de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	300	26	214	51	164	76	125
2	290	27	212	52	162	77	124
3	281	28	210	53	160	78	123
4	273	29	208	54	158	79	122
5	266	30	206	55	156	80	121
6	260	31	204	56	154	81	120
7	255	32	202	57	152	82	119
8	251	33	200	58	150	83	118
9	248	34	198	59	148	84	117
10	246	35	196	60	146	85	116
11	244	36	194	61	144	86	115
12	242	37	192	62	142	87	114
13	240	38	190	63	140	88	113
14	238	39	188	64	138	89	112
15	236	40	186	65	136	90	111
16	234	41	184	66	135	91	110
17	232	42	182	67	134	92	109
18	230	43	180	68	133	93	108
19	228	44	178	69	132	94	107
20	226	45	176	70	131	95	106
21	224	46	174	71	130	96	105
22	222	47	172	72	129	97	104
23	220	48	170	73	128	98	103
24	218	49	168	74	127	99	102
25	216	50	166	75	126	100	101

Barème de points par équipes applicable aux manches de la Coupe d'Ile de France VTT Jeunes :

Place	Points
1	10
2	8
3	6
4	4
5	2
6	1
7	1
8	1
9	1
10	1

Annexe 2 : Autorisation parentale pour les mineurs

AUTORISATION PARENTALE (Pour les mineurs non licenciés)

Je soussigné :père, mère, tuteur légal

de :autorise mon fils, ma fille

à participer à la manche de la Coupe d'Ile de France VTT XCO Jeunes / Challenge R de ce jour à
.....

et certifie (rayer les mentions inutiles) :

- Avoir répondu par non au questionnaire médical (si nécessaire pour les mineurs)
- Avoir fourni un certificat médical de moins de 6 mois

Fait à :le :/...../ 2024

SIGNATURE



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///
/// Président de la Commission Régionale VTT Marc VAILLANT – mvaillant91@outlook.fr ///
/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36